

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant approbation du référentiel de validation pour le  
titre de compétence de «Réceptionniste en hôtellerie» dans  
le cadre de l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif  
à la validation des compétences dans le champ de la  
formation professionnelle continue**

**A.Gt 18-07-2018**

**M.B. 27-08-2018**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ;

Vu le décret de la Communauté française du 22 octobre 2003 portant assentiments à l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de formation professionnelle continue, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française ;

Vu le «test genre» du 6 juillet 2018 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1°, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 27 juin 2018 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 13 juillet 2018 ;

Vu la procédure d'élaboration du référentiel de validation des compétences pour le titre de compétence de «Réceptionniste en hôtellerie» ;

Vu la proposition des Commissions de référentiels et du Comité Directeur du Consortium de validation des compétences le 7 février 2018 ;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le référentiel de validation pour le titre de compétence de «Réceptionniste en hôtellerie» est approuvé.

**Article 2.** - La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 juillet 2018.

Le Ministre-Président,

**R. DEMOTTE**

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des Femmes et de l'Égalité des Chances,

**I. SIMONIS**